

2008-11-19 : Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue au lieu des sessions, le mercredi 19 novembre 2008 à 19 h et à laquelle assistent les membres du Conseil suivants, M^{me} la mairesse Marie Désilets, M^{me} et MM les conseillers Patricia Blais, Marie-Josée Fréchette, Simon Boucher et Léo Benoit. Le conseiller Patrice Pinard est absent.

M^{me} Marie Désilets préside la séance et procède à son ouverture. Marlène Langlois, directrice générale, agit à titre de secrétaire.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION

Lecture est faite de l'avis de convocation. Il est certifié par la secrétaire que le conseiller absent a été avisé de la tenue de cette séance.

DÉCISIONS

08-1129 : **Réflexion sur l'implantation de cultures de cannebergières sur le territoire**

Suite à une demande d'un promoteur, une discussion est lancée sur l'implantation de cannebergières sur le territoire de la municipalité. Les interrogations suivantes sont soulevées : y a-t-il lieu d'encadrer la culture de petits fruits sur le territoire agricole de la municipalité; les secteurs boisés du territoire doivent-ils être protégés; l'état des routes sera-t-il affecté par le transport lourd de cette nouvelle culture; quel secteur de la municipalité est propice à cette culture... Force est de constater qu'il faudrait obtenir plus d'informations avant de statuer sur cette question.

Il est donc proposé par le conseiller Simon Boucher que la directrice générale communique avec le MAPAQ afin d'obtenir une carte indiquant les secteurs de la municipalité potentiellement aptes à la culture de ce petit fruit. S'il y a lieu, après avoir consulté ce document, des personnes ressources (avocat, représentant du MAPAQ et de la société sylvicole) seront contactées afin de répondre aux interrogations des élus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08-1130 : **Achat de matériel informatique pour la bibliothèque**

La conseillère Marie-Josée Fréchette propose que l'achat d'un lecteur optique au coût de 159 \$ et de deux écrans plats de 22 pouces d'une valeur de 304,99 \$ chacun soit autorisé. Ces équipements sont nécessaires au fonctionnement de la bibliothèque. Le premier item sera acheté via le service de Réseau Biblio CQLM et les écrans seront fournis par Équipements MM inc. Les taxes et les coûts d'installation sont en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Aucun autre sujet n'est prévu à l'avis de convocation. La levée de la séance est demandée à 20 h 40 par le conseiller Simon Boucher. La séance est close.

La mairesse,

La secrétaire-trésorière,

Marie Désilets

Marlène Langlois